

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Patrice-de-Beaurivage, M.R.C. de Lotbinière, tenue le **27 avril 2021**, à 19h30, par vidéo conférence (Zoom) tel que l'oblige la sécurité publique.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Richard Breton  
Siège #2 - Samuel Nadeau  
Siège #4 - Simon Therrien  
Siège #5 - France Germain  
Siège #6 - Keven Demers

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Poste Vacant

Formant quorum sous la présidence de Samuel Boudreault  
Est également présente Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1- CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. L'avis de renonciation de convocation respectant le délai de 48 heures à été reçu par tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de convocation, monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance du conseil. Il est 19h30.

**2731-04-2021**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - SUJETS À DISCUTER**

**3.1 - Réfection du rang du Petit-Lac**

**3.2 - Octroi du contrat pour le développement du secteur des Puits phase 1B**

**3.3 - Autorisation Directrice générale / programme services de proximité**

**4 - VARIA**

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Richard Breton et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 avril 2021 soit accepté avec les modifications suivantes :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**3 - SUJETS À DISCUTER**

**2732-04-2021**

**3.1 - Réfection du rang du Petit-Lac**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage a pris connaissance

des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement et Accélération sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage, Monsieur Samuel Chouinard agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

Pour ces motifs, sur la proposition de Keven Demers, appuyé par Simon Therrien, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Patrice de Beaurivage autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2733-04-2021

### 3.2 - Octroi du contrat pour le développement du secteur des Puits phase 1B

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'appel d'offre pour le développement du secteur des puits phase IB selon le devis présenté;

ATTENDU QUE la firme SNC Lavalin a procédé à la vérification des soumissions d'appel d'offre reçues

ATTENDU QUE la municipalité a reçu sept soumissions pour le développement du secteur des puits phase 1B et que tous sont conformes

Compagnie	Prix de bordereau
Excavation Ste-Croix inc.	736 576.05\$
Dutil Entrepreneur Général	796 477.73\$
Allen Entrepreneur Général	864 612.00\$
La Fontaine	926 518.74\$
Excavation Jos Pelletier	1 019 668.30\$
Construction Lemay	1 042 651.94\$
Giroux et Lessard Ltée	1 077 161.23\$

CONSIDERANT QUE l'entreprise Excavation Ste-Croix inc. est le plus bas soumissionnaire conforme.

CONSIDERANT QUE la municipalité a reçu l'approbation d'un emprunt approuvé auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la loi.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Samuel Nadeau, appuyé par Keven Demers et résolu

D'OCTROYER le contrat du développement du secteur des puits phase 1B à l'entreprise Excavation Ste-Croix inc. au montant de 736 576.05\$ taxes incluses.

QUE Monsieur Samuel Boudreault, maire et Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2734-04-2021

**3.3 - Autorisation Directrice générale / programme services de proximité**

Il est proposé par Richard Breton, appuyé par France Germain et résolu

QUE Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière agisse à titre de responsable pour le dépôt du projet au programme de soutien aux services de proximité.

QUE Mme Annie Gagnon, puisse agir à ce titre de responsable pour toute questions concernant ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**4 - VARIA**

**5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance extraordinaire du **27 avril 2021** est fermée à 19h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

---

Samuel Boudreault, maire

---

Annie Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Annie Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses autorisées pour cette séance du 27 avril 2021.

---

Annie Gagnon  
Directrice générale et secrétaire-trésorière